

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2003**Présents :**

MOREL Denis, le Maire, COLY Jean-Charles, DE LACONNAY Laetitia, LUKIC Slobodan, PATEL Marc, RAGOZZA Gilles, ROY Christiane.

Absent excusé : CHAIGNEAU Patrick

Absent non excusé : MULIN Daniel.

Après approbation de la dernière séance, il est passé à l'ordre du jour.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire donne lecture des remerciements faits pour le colis de Noël

Le conseil approuve les budgets qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET DU C.C.A.S:

- dépenses et recettes de fonctionnement : 124

BUDGET DE L'EAU:

- dépenses et recettes de fonctionnement : 20 225

- dépenses et recettes d'investissement : 337 037

BUDGET PRINCIPAL :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 153 220

- dépenses et recettes d'investissement : 144 471

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le conseil décide d'appliquer une augmentation de 3%, ce qui porte les nouveaux taux communaux à :

- taxe d'habitation 10.81%

- taxe foncière (bâti) 21.86%

- taxe foncière (non bâti) 52.85%

PROGRAMME O.N.F. :

Le conseil accepte le devis présenté par l'ONF concernant des travaux de plantation.

COUPES AFFOUAGERES :

Sur proposition de l'ONF, les coupes affouagères porteront sur les parcelles 3 et 41. Sont désignés comme « garants » de la bonne exploitation des bois : messieurs Patel Marc, Ragozza Gilles et COLY Jean-Charles.

ZONE DE PUBLICITE REGLEMENTEE :

Monsieur le Maire informe qu'il a été décidé de mettre en place une zone de publicité réglementée sur le territoire de la communauté de commune Jura Sud. Le conseil en accepte le principe, à condition que soit concernées par cette réglementation toutes les communes faisant partie du PNRHJ.

SICTOM :

Monsieur le Maire informe que du compost est mis gratuitement à la disposition des habitants et des communes (par l'intermédiaire des déchetteries). Seule l'évacuation du compost à partir de la plate-forme de compostage s'effectue par les propres moyens du demandeur.

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Denis MOREL